

13 ongles

29

# BULLETIN MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR  
EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

SOUS LES AUSPICES  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Tome LXXXI



PARIS

A. PICARD  
LIBRAIRE  
82, rue Bonaparte

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION  
71, rue de Rennes

1922

## L'ÉGLISE D'ENNERY

(SEINE-ET-OISE)

---

Jusqu'en 1255 Ennery faisait partie de l'exemption de Pontoise : depuis et jusqu'à la Révolution, cette paroisse relevait de l'archevêché de Rouen.

M. l'abbé Lefèvre, curé de Notre-Dame de Pontoise, a publié en 1904 (1), réunis en un petit opuscule, un certain nombre de textes qui lui ont permis d'écrire l'histoire des propriétaires successifs du château et des terres d'Ennery. Mais il ne signale et il n'a trouvé sur l'église même que deux documents, l'un de 1578 est relatif à la construction de deux piliers de la nef, l'autre, de 1779, se rapporte à des réparations de couverture, et donne la description du chœur à cette date. Ces documents sont fort intéressants, surtout le premier et nous les donnerons en annexe pour appuyer nos hypothèses.

L'énumération des nombreux possesseurs d'Ennery, les ventes, les échanges et les achats fréquents de cette seigneurie semblent indiquer que les propriétaires successifs ne tenaient pas spécialement Ennery en grande estime. D'ailleurs, la proximité de Pontoise et le peu d'importance du bourg, les hôtels que possédaient à Paris même ces propriétaires expliquent ce désintéressement. Ce ne furent donc pas de grands bienfaiteurs de l'église et les constructions entreprises aux diverses époques s'en ressentirent.

(1) *Les seigneurs et le marquisat d'Ennery*, Pontoise, 1904.

Il est à noter que fréquemment les mêmes seigneurs ont eu en toute propriété des terres à Ennery et à Épiais (1), à Rhus et à Livilliers. Il y aurait donc lieu de faire, pour ces seules raisons, un rapprochement entre l'église d'Épiais et celle d'Ennery par exemple, si d'autres ne s'imposaient, comme nous le démontrerons.

Située sur le plateau d'Ennery, l'église bordait autrefois, au nord, la vieille route de Pontoise à Hérouville, qui la séparait du château, aujourd'hui démoli, et dont il ne reste plus que quelques bâtiments à usage de communs. Au sud, se développait le cimetière, depuis transféré ailleurs.

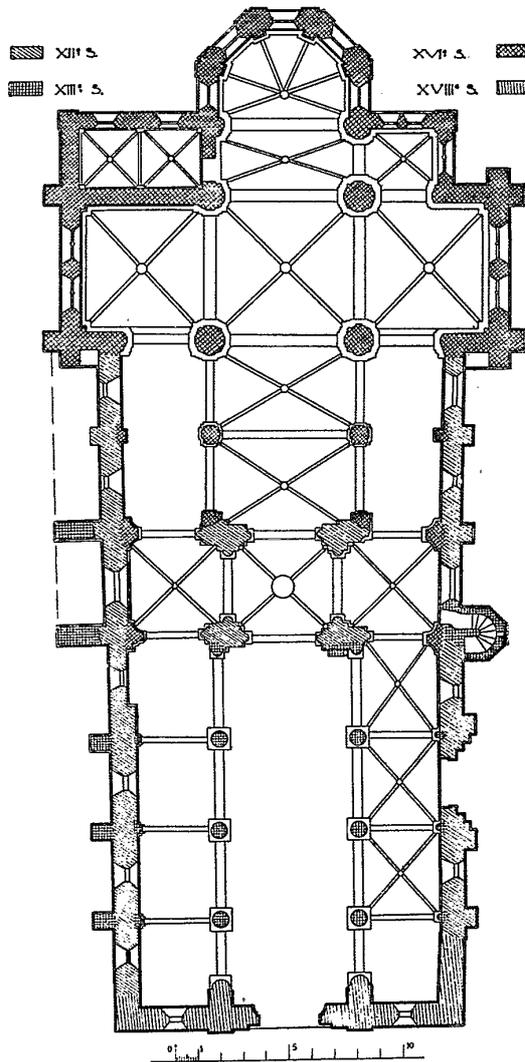
Telle qu'elle se présente actuellement, l'église comprend trois parties bien distinctes : le clocher et le mur du bas côté sud du commencement du *xii<sup>e</sup>* siècle, la nef et les bas côtés du *xiii<sup>e</sup>* siècle, enfin du *xvi<sup>e</sup>* siècle, le chœur, le transept et l'amorce d'une nef qui ne fut jamais terminée.

Cet édifice n'a donc pas été construit d'un seul jet et est loin d'être homogène. On peut distinguer au moins six campagnes dans la construction telle qu'elle nous est parvenue.

De la première, au commencement du *xii<sup>e</sup>* siècle, il ne reste plus d'intact que le clocher qui faisait partie de l'église romane primitive. Il devait être au centre de l'église, car le mur sud, avec sa décoration de modillons sculptés, dont quelques-uns subsistent encore, et qui semble bien un vestige de cette église primitive, dépasse le clocher. Pour la même raison, cette église était sans transept ou ce transept, s'il existait, était placé sensiblement à l'endroit des croisillons actuels.

Au début du *xiii<sup>e</sup>* siècle on entreprit de reconstruire l'église, soit qu'elle ait été détruite par un incendie, qu'au-

(1) Charles d'Ailly, Hugues II, etc.



Plan de l'église.

M. Lotte del.

cun document ne révèle, soit pour toute autre cause. On démolit l'église romane en conservant le clocher et, sans doute, le chœur qui étaient les seules parties déjà voûtées de l'église, on garda les murs des bas côtés, on y engagea les colonnes nécessaires, comme le prouve l'étude de l'appareil au droit des colonnes engagées, on construisit les contreforts pour buter les voûtes des bas-côtés et on édifia la nef actuelle voûtée d'ogives ainsi que les deux collatéraux.

La troisième campagne comprend la reconstruction du chœur et du transept entre 1570 (?) et 1578 ; comme nous le verrons, c'est l'œuvre de Nicolas et Denis Lemercier.

Dans une quatrième campagne, qu'un document trouvé par M. l'abbé Lefèvre fixe à l'année 1578, on relia la construction de la Renaissance, déjà faite, au clocher central, les ressources faisant défaut pour terminer l'église selon le plan prévu. Cette partie ne fut, elle-même, que partiellement terminée, comme en témoignent les chapiteaux ioniques restés en épannelage. La date 1584 qui est répétée deux fois, sur l'architrave et le tailloir de l'entablement, derrière l'autel, semble donc indiquer non la fin, mais l'abandon définitif du projet. La cérémonie de la bénédiction du nouveau chevet eut lieu en 1588 (1).

A la suite d'un événement inconnu, incendie ? c'est peu probable, vétusté peut-être, une façade nouvelle avec pilastres doriques d'une déplorable banalité fut construite en 1703 pour remplacer celle du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque où Jacques Charpentier, « fils d'un boucher de Rueil, après avoir fait fortune en fournissant de viande les armées du roi » (2), achète les terres et le château d'Ennery en 1697 pour la somme de 60.100 livres et

(1) Archives de Seine-et-Oise, G. 105.

(2) L. Lefèvre, *op. cit.*, p. 18.

trois ans plus tard de nouvelles terres à Livilliers. Il nous semble donc, bien que ce ne soit qu'une hypothèse, que pour le besoin de la perspective, il perça la route bordée d'arbres, qui actuellement encore passe devant le château reconstruit en 1671. L'état des lieux autorise cette hypothèse : la route dont il s'agit est encore propriété privée. Afin d'en faciliter le tracé, on a dû abattre la façade de l'église qui était peut-être en mauvais état ainsi que la première travée et on a refait la façade actuelle, dans le goût du jour.

Quoi qu'il en soit, cette réfection, et surtout le raccordement de la façade avec la nef, est d'une insigne pauvreté et sans aucune recherche.

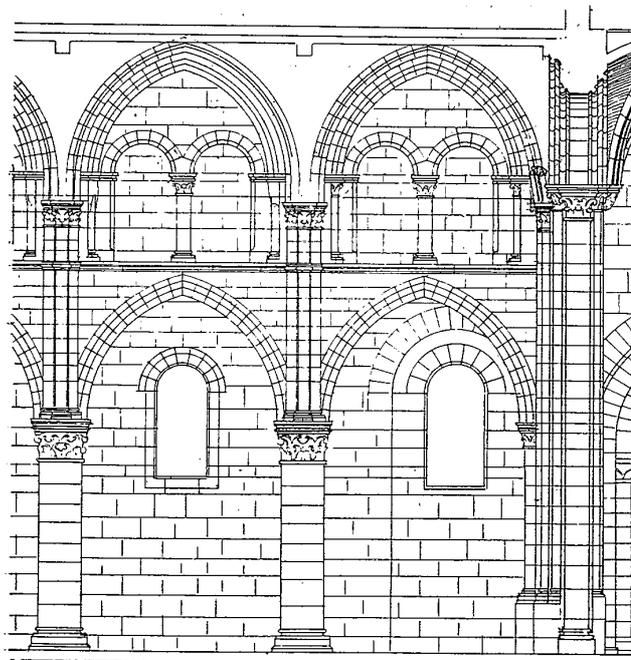
Enfin, en 1902, on voûta les travées de la nef Renaissance qui étaient encore plafonnées provisoirement et on restaura les voûtes sous le clocher.

**Nef.** — La nef se compose de quatre travées séparées par trois colonnes monocylindriques dont le large chapiteau supporte : les arcs en tiers-point qui les relient et qui sont composés de deux tores séparés d'un méplat par deux gorges ; du côté de la nef, un faisceau de trois colonnettes engagées une des bases étant en encorbellement hors du tailloir, colonnettes destinées à recevoir les arcs, doubleaux, formeret et ogives des voûtes, il n'en reste plus que des arrachements ; vers les bas côtés le même chapiteau reçoit les retombées de l'arc doubleau composé des mêmes éléments, enfin l'arc ogive des voûtes des collatéraux, composé d'un simple tore ou d'un boudin avec arête vive suivant les travées.

Un bandeau, se profilant en bagues autour des colonnettes, court au-dessus des arcs en tiers-point du mur gouttereau, il forme dalle et sert d'assise dans chaque travée à deux arcades géminées, en plein cintre, séparées par une colonne appareillée avec le mur dans lequel elle est enga-

gée et surmontée d'un tympan plein. Ce faux triforium a, par conséquent, toujours été aveugle.

Cette nef a remplacé celle de l'époque romane, qui devait avoir son chevet en arrière du clocher pour les raisons exposées plus haut, et être plafonnée : autrement



M. Lotte del.

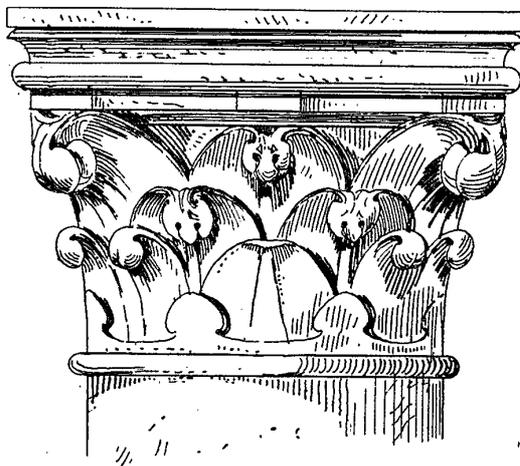
**Travées de la nef.**

La décoration de l'étage correspondant du clocher, composée de colonnes et d'arcades, aurait été cachée et les baies bouchées.

La troisième travée sud donne accès à un portail latéral dont aucune sculpture ne subsiste, mais dont les traces

de décoration sont encore visibles et qui s'ouvrait sur le cimetière.

La nef porte les traces de nombreux désordres. Elle est fortement désaxée par rapport à l'ancien clocher. Les



M. Lotte del.

Chapiteau de la nef.

chevauchements de la mouluration des arcs indiquent un manque de sûreté dans l'exécution, ce qui confirme les indications données par les chapiteaux et les profils, et permet d'en fixer la date aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Les voûtes n'existent plus, mais il est visible qu'elles ont été construites et se sont écroulées. Les murs n'ont pas souffert dans la partie basse et sont en bon état, ce qui écarte toute hypothèse d'effondrement des voûtes par insuffisance des fondations. Se sont-elles écroulées à la suite d'un incendie provoquant la désagrégation de la pierre et la chute des charpentes, ou par insuffisance de points d'appui s'opposant à la poussée des voûtes? La

reprise de la partie haute de l'arcature, mais seulement, au droit où s'exerçaient les poussées assez maladroitement d'ailleurs, et l'ouverture de chaque côté de la nef des joints des colonnettes engagées, indiquent que les murs se sont écartés, ils sont encore en faux aplomb et déversés hors nef : c'est donc plutôt l'insuffisance de butée qui fut cause de l'écroulement. D'ailleurs, on a repris immédiatement ces points de butée, mais les ressources ont dû manquer pour voûter à nouveau l'église. On l'a plafonnée et elle l'est encore.

L'état du bas côté nord, sans voûtes, le mur de ce bas côté refait, au XIII<sup>e</sup> siècle semble-t-il, avec des matériaux remployés, indiquent que les voûtes ont dû céder de ce côté-là et les toitures et le mur gouttereau tombant sur le collatéral voisin en ont crevé les voûtes.

Ces voûtes étaient sur plan barlong : l'arc ogive était composé de deux boudins, séparés d'un listel par deux gorges, l'arc formeret d'un seul boudin avec gorges et les arcs doubleaux de deux boudins séparés d'un filet par deux gorges.

Les arcs formerets existent encore et ont été encastrés dans les murs gouttereaux, ils portent sur une des colonnettes du faisceau et doublent l'arc en tiers-point qui encadre le tympan du faux triforium et qui repose sur une colonnette régnant avec celle de la galerie. Toute cette partie haute porte d'ailleurs les traces de remaniements grossiers faits à la suite de l'écroulement des voûtes. C'est ainsi que des pilastres ont remplacé des colonnettes, sans doute par raison d'économie, mais on retrouve quelques colonnettes avec leur chapiteau enduit de plâtre. La mouluration haute du tailloir des chapiteaux a seule été conservée pour les pilastres.

**Bas côtés.** — Le bas côté sud, à partir de la deuxième travée jusqu'à la quatrième, a conservé ses voûtes

d'ogives du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles reposent, du côté de la nef, sur les colonnes monocyliques, du côté du mur extérieur sur des colonnes engagées directement dans le mur, sans contre-pilastre et après coup, comme en témoigne l'appareil. Ici les voûtes paraissent plus anciennes que celles de la nef, mais on ne peut se fier au profil archaïque de l'arc ogive mouluré d'un simple boudin reposant sur un amortissement en forme de tête humaine au masque grimaçant.

Les chapiteaux, dont le premier du bas côté sud, décoré de palmettes, est remarquable, et les profils des colonnettes et des arcs permettent de les placer dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être à l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Du côté nord, les bas côtés sont plafonnés comme nous l'avons vu, la chute des toitures et des charpentes ayant amené l'effondrement des voûtes de ce bas côté. Les colonnettes sont de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : elles sont engagées dans un contre-pilastre qui fait corps avec le mur, lui-même refait en grande partie sans doute après l'écroulement des voûtes.

Les bas côtés sont éclairés par des fenêtres hautes et des œils-de-bœuf alternés, sans mouluration. Ces baies semblent bien remonter à l'extrême fin de l'époque romane et être les derniers vestiges de l'ancienne église, du moins du côté sud.

A l'extérieur, les contreforts ont été refaits, ceux du nord postérieurement à ceux du sud. Le mur du bas côté nord semble en effet n'avoir été conservé qu'en partie. Le mur sud seulement présente encore les traces de sa décoration romane à modillons.

**Travée sous le clocher.** — La nef est rétrécie en son centre par une travée romane placée sous le clocher. Cette travée s'ouvre d'une part, sur la nef du XIII<sup>e</sup> siècle, par des arcs en tiers-point peu aigus, moulurés de deux tores

entre lesquels court un large méplat allégé par deux gorges. Ils reposent sur des colonnes montant de fond avec chapiteaux du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui indique une reprise des parties basses du clocher pour le raccorder avec la partie du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'ouvre d'autre part sur la nef du XVI<sup>e</sup> siècle, dont nous allons parler, par des arcs semblables et semblablement disposés. Elle donne accès aux bas côtés par deux arcs en plein cintre semblables, dont les deux rangs de claveaux, au profil carré, retombent sur des colonnes engagées par l'intermédiaire de chapiteaux du XII<sup>e</sup> siècle. Ils sont décorés de grosses volutes d'angle retombant en palmettes, qui viennent se perdre, soit au nu de la corbeille, soit dans une couronne de godrons.

Il y a lieu de rapprocher ces chapiteaux, ornés d'une couronne décorative grossière, au-dessus de l'astragale, des chapiteaux de l'église de Cormeilles-en-Vexin (1) et de la crypte de la Trinité de Caen. L'écu assez lourd, qui décore le centre de la corbeille, se retrouve dans les chapiteaux des deux églises. Les chapiteaux d'Ennery semblent appartenir à une époque postérieure à ceux de Cormeilles-en-Vexin et remonter au commencement du XII<sup>e</sup> siècle.

Les voûtes, sur plan carré avec ogive composée d'un simple boudin retombant sur des culs-de-lampe à tête humaine, ont été refaites récemment, mais les culs-de-lampe ont été conservés.

**Nef Renaissance.** — La nef se prolonge au delà du clocher par deux travées construites au XVI<sup>e</sup> siècle avant d'aboutir au transept et au chœur de la même époque. Car dans la seconde moitié de ce siècle on voulut reconstruire l'église sur un plan nouveau et dans le goût du jour.

(1) E. Lefèvre-Pontalis : *L'église de Cormeilles-en-Vexin*, dans le *Bulletin Monumental*, 1911, p. 267.

A ce moment-là toutes les églises de la région étaient en transformation : Pontoise, Cergy, Marines, Genicourt, Épiais, Cormeilles-en-Vexin, Livilliers. La fabrique d'Ennery ne voulut pas se laisser devancer et fit appel à un maître d'œuvre renommé, Nicolas Lemercier.

Les Lemercier, Pierre et son fils Nicolas, originaires de Pontoise, y avaient élevé la tour de Saint-Maclou en 1552, car en 1546 Nicolas avait succédé à son père qui mourut en 1570. Ces maîtres d'œuvre avaient commencé Saint-Eustache de Paris, ils travaillaient à Pontoise tout près d'Ennery, ils avaient déjà amorcé la construction de l'église d'Épiais, ils travaillaient peut-être à l'église de Livilliers. Toujours est-il que c'est à eux qu'on s'adressa pour reconstruire l'église d'Ennery. Ils firent les plans d'un nouvel édifice qui devait être semblable à l'église d'Épiais et dont le beau chœur et le transept sont les seules parties qui aient été exécutées et qui subsistent aujourd'hui. A quelle date eut lieu cette reconstruction? Probablement vers 1570, car nous voyons dans un texte trouvé par M. Séré-Depoin et publié par M. Regnier et par M. l'abbé Lefèvre qu'à la date du 29 août 1578 Nicolas et Denis Lemercier passent marché pour élever « deux « pilliers carés entre la massonnerie neuve et la tour « savoir l'un du costé vers le presbytère et l'autre vers « le cymetière de la grosseur de deux pieds et demy com- « prins entre quatre pilastres qui se feront autour de « chacun des dits pilliers, lesdits pilliers et pilastres garnis « de bases et chapiteaulx de la haulteur et selon l'ordre « des aultres qui sont faits à présent tant pour l'estaige « d'en hault que pour l'estaige d'en bas ». Le texte précise plus loin qu'il s'agit des deux piliers qui portent les retombées des arcs de la nef entre la tour et le transept. Les dimensions ainsi que la description concordent avec les piliers existants qui n'ont jamais été terminés, car les volutes des chapiteaux ioniques sont épannelées.

Plus loin dans le même texte (1) il est dit que les Lemerrier devront « estouper les boulins estant en la massonnerie de la dicte église par eux cy devant faite ». Il faut donc conclure qu'après l'achèvement du chœur et du transept on manqua de ressources. Ne pouvant terminer l'église, on dut se contenter d'utiliser ce qui était fait en reliant la nouvelle construction à celle qui existait déjà. C'est l'œuvre de 1578.

Ces deux travées se composent d'arcs prévus pour recevoir des voûtes semblables à celles du chœur. Les profils de ces arcs se pénètrent et coupent même l'architrave. L'emplacement du pilier non prévu à cette place a obligé des constructeurs à surbaisser les arcs qui ne sont pas plein-cintres. Au-dessus s'ouvrent deux baies qui dépassent la toiture actuelle ; elles ont probablement été bouchées lors de la construction, elles ont un profil à peu près semblable à celui des baies du chœur. Elles ne sont pas terminées et dans cette partie de la construction on a utilisé, par raison d'économie, tous les fûts de colonnes comme moellons de remplissage.

**Chœur et transept.** — Le chœur et le transept sont donc antérieurs à 1578 : on peut en conclure que le plan fut conçu vers 1750 et son exécution commencée, puis il y eut un arrêt, et en 1578 on renonça au plan grandiose qui avait été prévu d'abord et on relia les parties anciennes aux nouvelles.

Les travaux devaient être terminés à Pâques 1579, mais sans doute les fonds manquèrent encore, car ils ne furent pas exécutés complètement et ne furent achevés qu'en 1584, date tracée deux fois sur le monument.

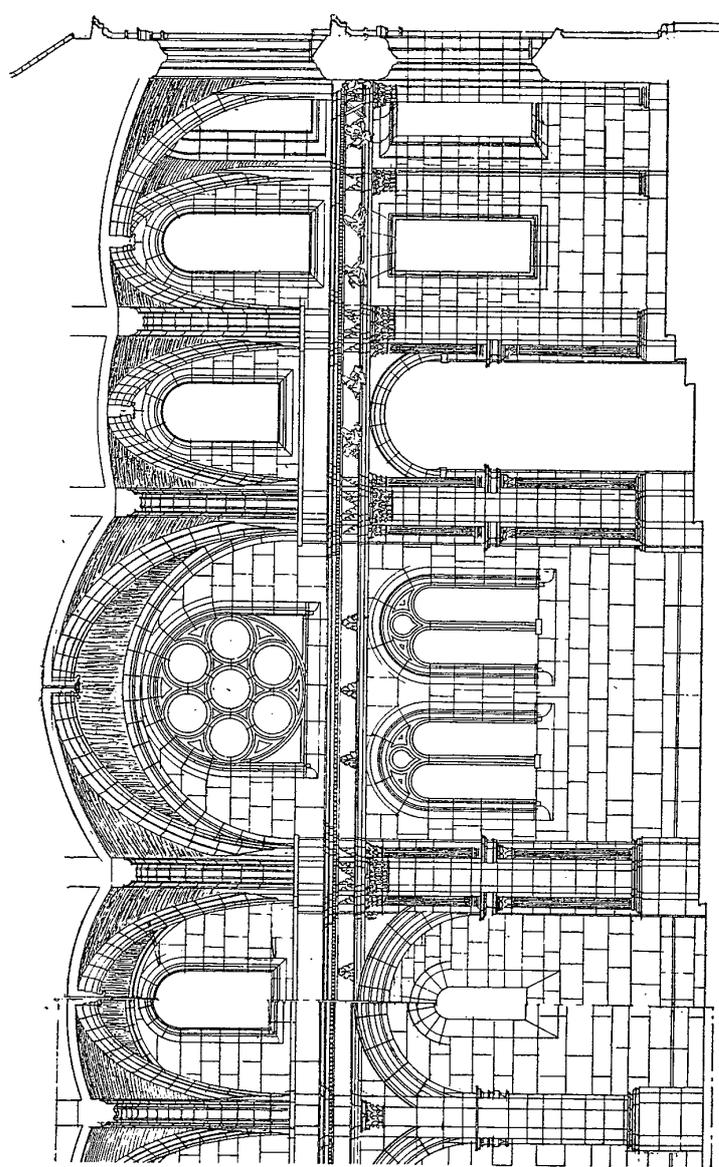
Il y a peut-être lieu de remarquer ici qu'entre 1560 et 1570, au moment de la conception du plan et du début

(1) Le texte original se trouve en l'étude de M<sup>e</sup> Gendrot, notaire à Pontoise. Voir ci-après, en annexe ce texte intégralement transcrit.

des travaux, Hugues II, seigneur d'Ennery, Lerouville et Montgeron, est seigneur d'Épiais par sa mère, et qu'il vient s'établir à Ennery, qu'en outre, en 1573 il était mort et que c'est vers cette date que les travaux semblent avoir été arrêtés, tandis qu'à Épiais au contraire, l'église construite d'un seul jet fut sans doute fortement dotée par les Montmorency dont les armes figurent dans la décoration. Il est impossible de ne pas rapprocher ces deux églises qui sont presque la copie l'une de l'autre.

Le transept et le chœur furent donc bâtis pendant la même campagne, pourtant il est possible qu'une certaine interruption ait eu lieu entre leur construction. Le chœur seul était voûté, mais l'élégante conception, d'échelle un peu petite, des ordres superposés, que l'on retrouve à Saint-Maclou de Pontoise, appartient certainement au plan primitif. Le maître d'œuvre ne se renouvelle guère et se contente de recopier ce qu'il a déjà fait soit à Épiais, soit à Pontoise.

Les voûtes du carré du transept sont supportées par quatre piliers, ornés de pilastres et de contre-pilastres entre les angles desquels sont disposées deux colonnettes monolithes superposées, l'une, celle du bas, d'ordre ionique, l'autre d'ordre composite, galbées et cannelées toutes deux ; elles sont séparées par une petite partie d'entablement dans le style de J. Bullant. C'est un entablement complet, classique, comprenant architrave, frise décorée de palmettes et de feuilles d'acanthé formant triglyphes, corniche sans modillons couronnant l'ensemble, au-dessus duquel partent les voûtes. A chaque pilastre correspond un doubleau, chaque contre-pilastre se prolonge verticalement et fait pénétration dans le doubleau ou dans la voûte, les arcs ogives reposent sur l'entablement, mais à l'aplomb des colonnettes qu'ils prolongent. L'ensemble est décoratif. Les piliers des bras du transept sont de même composition, mais aux murs du transept la



Coupe de la dernière travée, du transept et de l'abside.

M. Lotte del.

corniche se retourne sur de simples pilastres d'angle.

Ce transept est éclairé, au nord et au sud, par deux baies en plein cintre avec remplissage par meneaux en plein cintre avec rose.

Au-dessus de l'entablement, une grande verrière encadrée dans une arcade en plein cintre, de même hauteur que son diamètre, se compose de six lobes entourant un lobe central et de deux triangles à la base, agencement très spécial qui se répète à peu près semblable dans l'église d'Épiais dont le transept et le chœur sont décorés de la même façon. Cette disposition se retrouvant à une même époque pour deux églises si voisines, bâties sur des terres appartenant aux mêmes seigneurs, indique bien la même direction et il n'est pas douteux que les Lemerrier, qui ont bâti Ennery, soient les auteurs de l'église d'Épiais.

**Chœur.** — Le chœur se compose d'une partie polygonale précédée d'une travée droite. Dans chaque angle rentrant se trouve un pilastre d'ordre composite qui soutient une corniche semblable à celle du transept. Dans la travée sud, en avant du chœur, la disposition du transept avec ses ordres superposés est conservée, mais elle ne se continue pas autour du sanctuaire.

Chaque pilastre du chœur se prolonge au-dessus de l'entablement par un arc ogif. Les arcs se butent au centre contre une clef ornée d'un écusson timbré d'une couronne et chargé d'une croix latine au centre. De chaque côté du chœur s'ouvrent deux chapelles, l'une dans le même style avec des colonnes superposées faisait partie du chœur et du transept sur lesquels elle s'ouvrait, l'autre rectangulaire a été refaite et offre beaucoup moins d'intérêt. La première était peinte et les restes d'un beau vitrail font regretter la disparition de la plus grande partie de cet ensemble.

Ce chœur, qui est éclairé, dans chaque travée, de deux étages de baies, est d'une remarquable beauté. Dans la hauteur de la frise, les apôtres et les évangélistes non apôtres sculptés en ronde bosse sortent de la frise comme d'une fenêtre suivant une conception fréquente à la Renaissance. Ils s'appuient d'un bras sur l'architrave, la



Frise des apôtres.

main tenant un livre, l'autre bras, hors de l'entablement, soutient l'instrument de leur supplice, ce qui permet d'identifier les personnages. Le Christ est au centre au-dessus de la date : 1584, de la main droite il bénit, de la main gauche il tient la sphère terrestre. Il occupe toute la hauteur de l'entablement ; la tête touche le tailloir, la main qui tient la sphère est au niveau des chapiteaux et occupe toute la hauteur de l'architrave. Les apôtres sont groupés autour du Sauveur, ils sont un peu plus petits que lui, ce qui est conforme à la tradition, et groupés deux à deux dans chaque travée, ils sont placés plus ou moins obliquement suivant la travée

qu'ils occupent et sont tous tournés vers le Maître qu'ils semblent consulter du regard. Dans les deux dernières travées on trouve un seul apôtre et un des évangélistes.

Ces quinze personnages sont d'une facture un peu froide, lourde et molle, mais ils forment pourtant une



**Le Christ et saint Pierre.**

frise très colorée et très vivante et donnent au chœur une richesse que n'arriveraient pas à lui constituer les seuls pilastres composites qui le décorent.

Cette frise des apôtres ressemble beaucoup à celle d'Epiais ; celle du chœur de Triel a été mutilée, sauf le buste du Christ.

L'église est pavée de dalles parmi lesquelles quelques

pierres tombales subsistent dont il est impossible de déchiffrer les inscriptions.

Sur les murs et sur les colonnes se voit encore la litre funèbre aux armes de Victor Charpentier, seigneur d'Ennery, mort en 1774 (1).

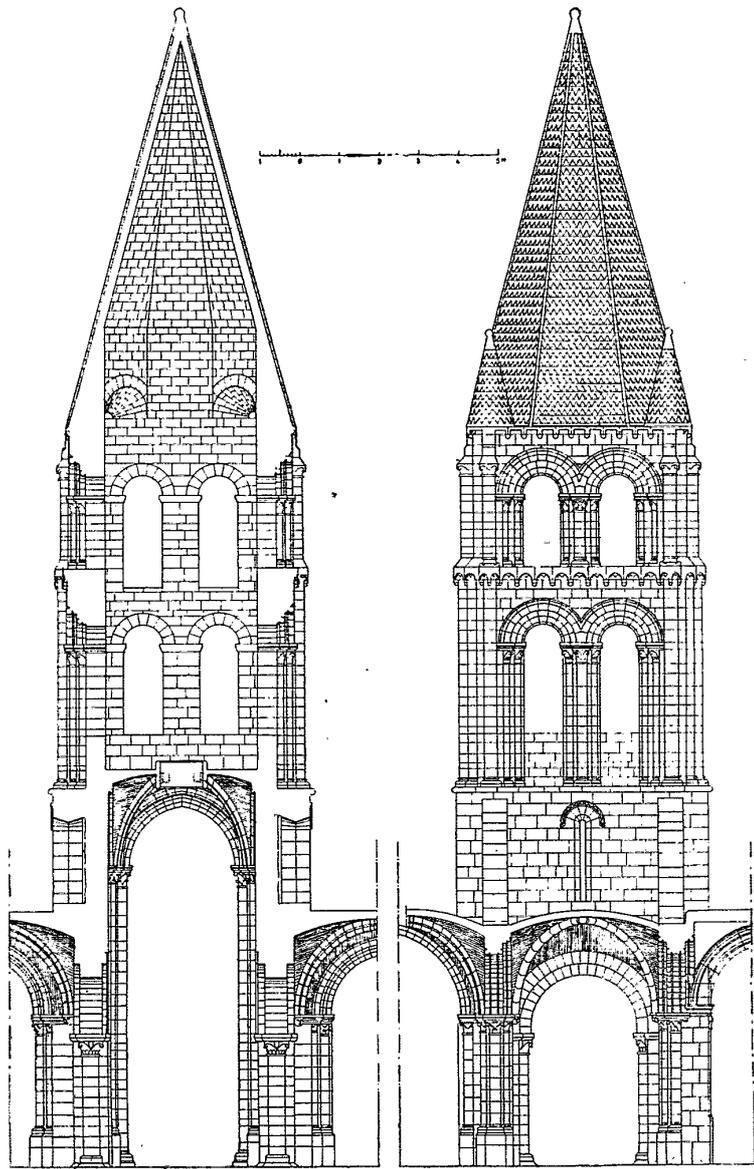
**Extérieur.** — La façade principale date de 1703 et n'offre aucun intérêt.

Le mur du XII<sup>e</sup> siècle subsiste en partie sur le bas côté sud. Quelques modillons, dont la sculpture est très abîmée, donnent encore l'idée de ce que pouvait être la corniche : un simple bandeau rachetait, par une gorge, le nu du mur et les modillons faisaient saillie dans cette gorge, en amortissant un champ plat prolongeant le bandeau. Les contreforts qui existent encore ont été repris et remaniés et un oculus ainsi qu'une fenêtre plein cintre datent seuls de la construction du mur. Les autres baies ont été refaites.

Un grand toit d'un seul égout couvre à la fois les bas côtés et la nef. Il pénètre dans la décoration et les constructions du clocher qui, de ce côté, n'est étayé par aucun arc-boutant ; de simples contreforts butent les voûtes à hauteur du premier étage, reposent sur les arcs doubleaux et s'élèvent dans la hauteur du comble. Une tour octogonale donne accès aux combles du bas côté d'où on accède au clocher.

**Clocher.** — Au-dessus des combles le clocher comporte deux étages de baies. Sur les côtés nord et sud les toitures des collatéraux ne pénètrent que la partie basse des colonnes décorant les arcades, et l'étage inférieur est ainsi

(1) Le monument funéraire de Victor Charpentier d'Ennery est dû au ciseau de Houdon. Il était destiné à l'église mais paraît n'y avoir jamais été placé. Longtemps considéré comme disparu, ce mausolée a été conservé par la famille et est actuellement placé dans un château breton. V. *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1920, p. 236.



M. Lotte del.

Coupe et élévation du clocher.

visible. Il se compose de deux baies géminées rétrécies par une double arcature, portant sur deux groupes de colonnes, dont l'une, celle du centre, reçoit la retombée des deux arcs. Deux autres colonnes d'un plus fort diamètre montent le long de toute la hauteur de l'étage et reçoivent le décrochement d'une corniche qui courait autour du clocher. Ce décrochement en forme le chapiteau et n'est que la corniche courante mais circulaire en plan. Celle-ci a été coupée pour agrandir les abat-sons. Elle était composée d'une série d'arcades reposant sur des corbeaux à l'intérieur desquelles se découpaient deux autres petites arcatures, motif qui se retrouve si fréquemment dans l'Ile-de-France.

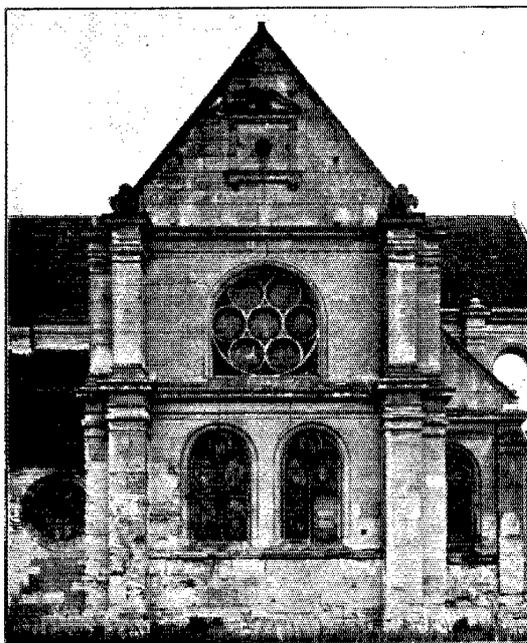
Les angles sont amortis par une colonne qui monte de fond comme les précédentes et reçoit, comme elles, le décrochement de la corniche qui lui sert de chapiteau. L'étage supérieur est composé de même façon, mais est plus bas et est couronné d'une corniche à modillons dont quelques-uns ont été refaits. On lit sur l'un d'eux la date de 1766, date d'une restauration.

Au-dessus de la corniche supérieure s'élève une très belle flèche octogone de pierre décorée de dents de scie. Un boudin accuse les arêtes et quatre clochetons, pleins et coniques, comme à Jouy-les-Moutier et à Santeuil, près de Pontoise, s'élèvent sur les angles au-dessus de quatre trompes intérieures.

Au-dessous de ces deux étages existent deux baies, une au nord, l'autre au sud, très étroites, en plein cintre et de plan tronconique. Elles sont bouchées et actuellement cachées par le comble du bas côté prolongé. Il n'y a dans la hauteur de cet étage, qui correspond à la hauteur du comble, aucune trace d'ancienne toiture, ce qui nous fait supposer que les voûtes sous le clocher étaient plus basses qu'aujourd'hui, qu'elles ont dû être relevées au XIII<sup>e</sup> siècle quand on reprit la partie basse de ce clocher pour le

relier avec la nef et qu'à l'origine cette partie de la tour était visible sur tous ses côtés. Un cordon encadre cette baie du XII<sup>e</sup> siècle.

Au nord, le clocher est épaulé par deux arcs-boutants qui traversent le bas côté et viennent reporter, sur deux



M. Lotte phot.

**Façade du croisillon sud.**

culées extérieures, les poussées des voûtes. Les rampants de ces deux arcs-boutants sont couronnés d'une dalle terminée par un fronton. L'arc rachète le sommet du fronton par une partie circulaire d'un effet assez malheureux et d'une construction dont le principe est douteux.

Au droit de ces arcs-boutants, les reprises avec la seule partie du mur nord, qui paraisse remonter au XIII<sup>e</sup> siècle, sont faites assez grossièrement avec une maladresse qui donne l'impression, déjà reçue dans la nef du XIII<sup>e</sup> siècle, que cette église a été, sauf dans sa partie du XVI<sup>e</sup> siècle, très mal construite par un maître d'œuvre hésitant encore dans ses méthodes.

Le mur du bas côté nord a été refait et remanié plusieurs fois. Il ne peut donner aucune indication. Seule la partie comprise entre les deux arcs-boutants paraît ancienne. Les contreforts, également reconstruits, ne butent aucune voûte puisque ce bas côté n'a jamais été revoûté après l'écroulement probable des voûtes primitives.

La partie du XVI<sup>e</sup> siècle émerge des toitures des bas côtés. Dans la longueur de la nef elle laisse voir le sommet des baies. Une corniche court tout le long et pourtourne le transept et le chœur. Il n'y a ni contreforts ni arcs-boutants. Les toitures encore plus hautes que celles de la partie du XIII<sup>e</sup> siècle obstruent presque complètement la décoration de l'étage du clocher.

Il est intéressant de rapprocher encore le chevet d'Ennery de celui d'Épiais qui est tout à fait identique. Nous en concluons que les églises d'Ennery et d'Épiais sont dues aux mêmes auteurs, les Lemer cier.

Maurice LOTTE.

---

*Marché passé entre Nicolas et Denis Lemercier maîtres maçons et les notaires représentant la fabrique d'Ennery (1).*

« Du xxix<sup>e</sup> aoust 1578. Par devant Levasseur et Moreau, notaires à Pontoise, furent présents Nicolas et Denis Les Merciers, m<sup>es</sup> massons tailleurs de pierres demourant en ceste ville de Pontoyze, d'une part, et Charles Tupin, laboureur à Ennery, à présent marguiller de l'église et fabrique Saint-Aulbin dudit lieu, d'autre part. Lesquelles partyes ès dits noms mesmes les dits marguillers en la présence et par l'advis et délibération de messire Guillaume Poisson pbrê curé dud. Ennery, Pierre Bouresche dit le Coq, Pierre Deboissy, Charles Bouticourt, Jehan Daras et François Desmarets, laboureurs demeur<sup>t</sup> audit lieu recongnurent et confessèrent avoir faict et par ces présentes font entr'eux le marché de massonnerye tel qu'il s'ensuyt — c'est ass<sup>f</sup> que lesdits Les Merciers ont promis et par ces présentes promettent faire et parfaire bien et deument pour ladite fabrique de l'église Saint-Aulbin d'Ennery ce qu'il s'ensuyt. Premier<sup>t</sup> faire deux pilliers carés entre la massonnerye neufve et la tour, savoir l'un du costé vers le presbytère et l'autre vers le cymetière de la grosseur de deux pieds et demy comprins entre quatre pilastres qui se feront autour de chacun des dits pilliers, lesdits pilliers et pilastres garnis de bases et chapiteaulx de la hauteur et selon l'ordre des aultres qui sont faits à présent tant pour l'estaige d'en hault que pour l'estaige d'en bas.

Au-dessus desquels chapiteaulx et ornements des moulures se feront les arachements et tas de charge des voultes

(1) Marché signalé par M. Seré-Depoin et dont l'original se trouve en l'étude de M<sup>e</sup> Gendrot, notaire à Pontoise. — Quoique publié par M. Régner, *La Renaissance dans le Vexin*, p. 96 et par M. Lefèvre, ouvrage cité p. 48, nous croyons utile de le reproduire ici.

des allées et doubleaux au dessus desquels doubleaux se fera et plantera un corps de mur de l'épaisseur des harpes et attendans de la neufve massonnerye et de hauteur semblable. Et se continuera depuis la dicte massonnerye neufve jusque à la tour et au dessus des rethumbées des voulttes cy dessus dictes, se plantera un pilastre par dehors œuvre qui aura d'épaisseur vingt poulces, et de saillie outre le dit corps de mur neuf poulces. Lequel pilastre se amortira au dessus de la corniche, qui se fera en la haulteur de l'autre faicte de présent. Se fera aussy au dessus des dits doubleaux des encorbellements pour porter à l'advenir des dalles. Davantaige seront tenus lesdits Les Merciers faire continuer le pillastre de dedans œuvre de haulteur compétente pour planter les araschements des voulttes de la nef. Item de faire dedans les dicts deux corps de murs quatre vitres, scavoir : deux par chacun corps de mur en hauteur et largeur qui se trouvera bon estre. Seront encore tenus de faire à la perfection de l'œuvre les clostures de bloc et terre dessoubs les d. doubleaux cy-dessus déclairés ensemble tous les d. doubleaux faisant la séparation de la croisée et des allées, à rompre la closture estant de présent sous le doubleau de la tour.

Seront aussi tenus les dicts Les Merciers de estouper tous les boulins estant en la massonnerye de la dicte église par eux cy devant faicte. De plus les dits ouvraiges cy dessus faictes et parfaites bien et deument, seront tenus fournir et livrer toute matière à ce faire requises et nécessaires ; assavoir : chaulx, sable, pierre de taille de Saint-Leu de Serans, de laquelle pierre se fera toute ladicte massonnerye cy dessus déclarée à la réserve des clostures qui se feront de bloc des abatis pu'il conviendra faire, des quelz les dits Les Merciers se pourront servir et des pierres de taille et abattaiges à leur commodité en la réédification des dits pilliers et aultres grosses massonneryes, et rendront les dits Les Merciers tous les ouvraiges

cy dessus déclairez parfaites dedans le jour de Pasques prochain venant, sy plus tot ne se peuvent faire et ce moyennant la somme de cent soixante six escus et deux tiers d'escu que le dit Tupin au dit nom a promis et sera tenu païer aux dits Les Merciers de ceste manière, assavoir, trente trois escus et un tiers d'escu quand la besogne sera hors terre, pareille somme au jour de Noël en suivant et aultre pareille somme de trente troys escus et un tiers d'escu quand la dicte besogne sera faite et parfaite et le reste de la dite somme montant à soixante six escus et deux tiers d'escu ung an après les dictes ouvrages faites et parfaites. Sans comprendre ung escu pour le vin du présent marché que le dict marguiller a païé pour laquelle somme cy dessus, le dict marché fut ainsy convenu, sy promettent les dictes partyes ès dictes noms l'ung envers l'autre.

*Signé* : POISSON ; D. MERCIÉ ; N. MERCIÉ ; Pierre DE BOISSY ; Charles BOUTICOURT ; François DESMARESTS ; MOREAU (*notaire*) ; LEVASSEUR (*notaire*).

\* \* \*

*Description du chœur en 1779 (1)*

..... Le 3 mars 1779, les experts se font ouvrir l'église Saint-Aubin par M. Hervieu, curé, et reconnaissent que le chœur contient trente-six pieds de long sur dix-huit et demy de large, dans œuvre, y compris le sanctuaire, lequel est séparé de la nef par une balustrade en bois formant grille, dont les barreaux sont des colonnes d'architecture de l'ordre composite... item, remarquent que le chœur est éclairé par trois grands vitraux dans le rond-point derrière le maître-autel. Lequel est à la romaine, construit en pierres, décoré de deux colonnes de chaque côté, avec

(1) Texte publié par M. l'abbé Lefèvre, *ouv. cit.*, p. 51.

baze chapiteau et corniche dessus... item, reconnaissent que le gradin et tabernacle sont en menuiserie de bois doré ; au dessus de l'entablement sont deux grandes figures ; l'une représentant la Sainte Vierge et l'autre saint Aubin... item, remarquent que l'autel est élevé au-dessus du chœur de cinq marches en pierres et que le marche-pied est en bois, ledit chœur et sanctuaire pavés de dalles en pierres ; le tout voûté en maçonnerie de pierres avec pendans d'ogive en plein cintre... item, reconnaissent qu'aux deux côtés du chœur sont deux grandes chapelles, faisant partie dudit chœur, de même construction, contenant chacune dix-huit pieds de long sur seize de large ; celle qui est à droite est la chapelle de la Vierge, et celle qui est à gauche est la chapelle de la Résurrection, occupée par le Seigneur ; toutes deux éclairées par deux grands vitraux et une rose au-dessus ; l'aire des dites chapelles est plancheyé en planches de sapin ; elles sont voûtées toutes deux comme le chœur et décorées de corniches d'architecture dans leur pourtour ainsi que le chœur, avec pilastres et colonnes cannelées sur les piliers et retour avec leurs bases, chapiteaux et piédestaux ; elles sont séparées du chœur par une balustrade pareille à celle de la nef,...

---